

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

ROUBAIX, 23 MAI

BOURSE DE PARIS DU 23 MAI

Table with columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précéd.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 23 MAI 21 MAI

Table with columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précéd.

Service particulier 23 MAI 21 MAI

Table with columns: Valeurs, Cours du jour, Cours précéd.

DEPECHE COMMERCIALES

Change sur Londres, 4,87 75; change sur Paris, 5,13 75; 100.

Depêches de MM. Schlagenhaufen et C.

Havre, 23 mai. Ventes 1,300 b. Marché calme, plus facile.

New-York, 23 mai. Ventes 7,000 b. Marché calme.

New-York, 23 mai. Recettes 20,000 b.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 24 MAI 1879

LA VIEILLESE DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY PREMIERE PARTIE

M. LECOQ se débatoit.

Ma foi ! je vais tenter le coup ; j'ai manqué, je ferai appeler Tolbiac et je lui remettrai l'affaire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Annonces: la ligne. 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

rait être oubliée. La misère abrégée la vie du pauvre.

« Dans l'intérêt de la république, pour la grandeur de la France, il est temps d'accorder à la presse la plus entière liberté. »

« Il serait opportun de proclamer que, pour l'Etat, pour la république française, il n'y a pas de dédit de presse.

« C'est au lendemain de ces aspirations » et lorsque tant d'écrits injurieux et violents jouissent de la plus complète impunité.

« La Révolution française vient de publier une conférence faite à Lausanne sur la peine de mort, par M. Elisée Reclus.

« Quant à ceux qui sont chargés de veiller à la sûreté publique, M. E. Reclus les juge ainsi :

« Nos tribunaux sont des écoles de crime. Quels êtres plus vils que ceux dont la vindicte publique se sert pour la répression ! »

« Donc, la peine de mort est inutile, dit M. Elisée Reclus. Est-elle juste ? Pas davantage :

« Quand un individu se venge isolément, il peut considérer son adversaire comme responsable, mais la société, prise dans son ensemble, doit comprendre le lien de solidarité qui la rattache à tous ses membres.

« Ainsi, c'est la société qui est coupable ; et c'est ce qui lui interdit de prononcer la peine de mort. Cette raison paraît topique »

« M. Reclus ; il en est, à l'entendre, une autre aussi puissante : c'est que la société agit comme les assassins : elle tue elle-même, et par millions ! Comment ? »

« S'il est un fait prouvé par l'étude de l'hygiène, c'est que la vie moyenne pour-

rait être doublée. La misère abrégée la vie du pauvre. Tel métier tue dans l'espace de quelques années, tel autre en quelques mois.

« Quel est donc le remède à tous ces maux ? »

« Vous savez d'avance, répond M. Reclus, ce que propose un socialiste. C'est un changement social complet, c'est le collectivisme, l'appropriation de la terre et des instruments par tous ceux qui travaillent. »

« Cette anecdote m'a été remise en mémoire par une amusante communication qu'un invalide vient d'adresser au journal anglais le Standard. »

« Les météorologistes ont calculé que la pluie précède de 600 milles l'arrivée d'une dépression. Notre invalide, le capitaine Castlin, a d'autres chiffres. Il prétend ressentir ses douleurs au moment précis où la pluie est encore éloignée de 150 milles. »

« On lit dans l'Univers : « La France, l'Estafette et une foule de journaux républicains se sont empressés d'emprunter à la Gazette de l'Allemagne du Nord une nouvelle portante que le P. Ricci, de l'ordre des jésuites, porteur de sommes importantes, serait arrivé à Paris pour prendre la direction du mouvement ultramontain. »

« Nous demandons à ces journaux s'il ne leur semble pas que le P. Ricci, dernier général de la compagnie de Jésus avant sa suppression, en 1762, doit être mort depuis longtemps. »

« On sait que des négociations ont été engagées depuis quelque temps entre les gouvernements anglais et français au sujet de la prorogation du traité de commerce qui arrive à expiration le 31 décembre prochain. »

« A la suite de ces négociations, M. Waddington, ministre des affaires étrangères, a écrit à lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, une lettre pour lui communiquer la proposition suivante :

« Le statut quo serait maintenu dans les relations économiques des deux pays pendant les six mois qui suivront la promulgation du tarif général actuellement en délibération à la Chambre. Si toutefois le nouveau tarif pouvait être promulgué le 30 juin prochain, cette clause serait sans effet, puisqu'il resterait précisément jusqu'au 31 décembre 1889, date d'expiration du traité actuel, une durée de six mois. »

« Cette proposition est inspirée par le désir de laisser aux négociateurs des deux pays le temps de conduire les pourparlers en vue de la conclusion d'un nouveau traité de commerce. »

« Le muet commença par suivre des yeux les sergents de ville qui s'éloignaient, puis il s'adossa à la clôture d'un jardin et se mit à regarder autour de lui. »

« Mais, au bout de deux ou trois minutes, qu'il employa sans doute à se reconnaître, il se dirigea vers la maison d'angle de la rue Corvisart et de la rue Pascal, examina de près les pierres du mur, fit un geste de surprise ou de satisfaction, et se mit à remonter sans hésiter vers le boulevard Arago. »

Dés lundi, trois sénateurs, MM. Ferry, Claude (des Vosges) et Pouyer-Quertier se sont entretenus de ce sujet avec M. le ministre des affaires étrangères, et, tout en approuvant la proposition, ont émis l'avis qu'il conviendrait que le Parlement fût consulté à cet égard. »

« C'est à ce sujet que M. Waddington a voulu consulter officiellement la commission des tarifs. Aussi cette commission s'est elle réunie hier dans l'après-midi pour recevoir communication de la lettre écrite par le ministre des affaires étrangères à lord Lyons. »

« Les membres de la commission sont d'avis aussi que le Parlement doit être saisi de la question, et l'on prévoit qu'ils feront au ministre une réponse en ce sens. »

« Le Temps croit qu'en ce cas M. Waddington déposera immédiatement sur le bureau de la Chambre une proposition pour régler cette question. »

CHRONIQUE

On connaît l'histoire de cette vieille femme qui, assistant à la représentation d'une féerie, hochait la tête, trouvait tout mauvais, et ne cessait de grommeler entre ses dents. »

« Je vous enverrai ma réponse demain soir, » ajouta-t-il. « Bien qu'un homme qui en a offensé un autre se crût obligé de demander conseil pour en rendre raison, nous acquiescâmes à cette demande. »

« Nous avons attendu toute la journée du mardi et nous n'avons reçu aucune réponse de M. Dubar. »

« Pensez que M. Verly n'était peut-être pas rentré de Paris, et quoique le titre de la plus simple politesse exigeassent que M. Dubar nous fit prévenir de ce retard, si retard il y avait, nous avons encore attendu vainement toute cette journée du mercredi. »

« Or, comme nous ne pouvons attendre indéfiniment qu'il plaise à ces messieurs de prendre une décision, et que leur silence équivalait à un refus absolu de vous accorder une réparation, quelle qu'elle soit, nous considérons notre mission comme terminée. »

« Vous avez agi comme votre honneur et votre devoir l'exigeaient. Le public en sera juge. »

« Mes chers amis, Vous avez raison ! Nous ne pouvons passer notre temps à chercher nos adversaires dans les petits coins où ils se cachent. »

« Leur silence est un tel aveu qu'il me suffit. »

« Dorénavant nous saurons qu'à l'Echo du Nord, on ne trouve personne à qui parler, lorsqu'il s'agit de répondre d'une insulte. »

Paulus et Molins, Commodus et l'Empire, Pour regarder les plus de votre vêtement, Votre front doux et fier, — votre prunelle noire... »

« Un pareil madrigal méritait une réponse. »

« Le poète ne s'arrêta pas en si beau chemin et le dialogue se termina par un quatrain :

« Donc il est bleu comme la violette. Ce long regard qui m'a rendu l'espoir, Il est si doux que j'en perdis la tête, Et si profond qu'il m'a semblé tout noir... »

« La polémique se poursuit entre le Petit Nord et l'Echo, avec un certain agreur ; voici les dernières lettres échangées à ce sujet. »

« Le Petit Nord publiait, hier matin, les lettres suivantes :

« Monsieur Charles Simon. Lille, le 21 mai 1879. Cher ami, A la suite de la polémique engagée entre l'Echo et le Petit Nord, vous m'avez chargé d'aller demander raison à M. Verly, directeur de l'Echo, de l'insulte qu'il vous avait faite en relevant le démenti formel dont vous faisiez suivre la lettre des ouvrages délégués à Paris, mais on nous désigna M. Dubar qui le remplaçait. C'était, après avoir reconnu qu'il était l'auteur de la dernière note parue, essaya de couvrir la rédaction de l'Echo par la lettre des délégués. Sur notre remarque qu'il ne s'agissait pas de cette question, mais bien de l'insulte faite, il répondit qu'il désirait en conférer avec M. Verly, qui revenait de Paris le lendemain. »

« Je vous enverrai ma réponse demain soir, » ajouta-t-il. « Bien qu'un homme qui en a offensé un autre se crût obligé de demander conseil pour en rendre raison, nous acquiescâmes à cette demande. »

« Nous avons attendu toute la journée du mardi et nous n'avons reçu aucune réponse de M. Dubar. »

« Pensez que M. Verly n'était peut-être pas rentré de Paris, et quoique le titre de la plus simple politesse exigeassent que M. Dubar nous fit prévenir de ce retard, si retard il y avait, nous avons encore attendu vainement toute cette journée du mercredi. »

« Or, comme nous ne pouvons attendre indéfiniment qu'il plaise à ces messieurs de prendre une décision, et que leur silence équivalait à un refus absolu de vous accorder une réparation, quelle qu'elle soit, nous considérons notre mission comme terminée. »

« Vous avez agi comme votre honneur et votre devoir l'exigeaient. Le public en sera juge. »

« Mes chers amis, Vous avez raison ! Nous ne pouvons passer notre temps à chercher nos adversaires dans les petits coins où ils se cachent. »

« Leur silence est un tel aveu qu'il me suffit. »

Verly, ainsi que moi, tous deux personnellement cités dans votre journal : »

« M. Verly ne vous a adressé aucune insulte. Il n'est ni dans ses goûts, ni dans ses habitudes d'insulter qui que ce soit. C'est vous qui, le premier, avez démenti l'exactitude des paroles qui, suivant nous, avaient été prononcées par M. Jules Simon. Vous avez reçu le lendemain, une lettre de M. Barot et Dubray, qui affirmèrent formellement le fait. »

« Cette lettre était suivie, dans l'Echo du Nord, d'une note qui constatait la clarté. Notre confrère le Progrès, reproduisant la même lettre, déclarait que ces informations particulières lui permettaient de croire que les faits rapportés dans la lettre étaient exacts. »

« Le Courrier populaire se prononçait dans le même sens, et dans les termes les plus énergiques. »

« Nous sommes donc formellement restés dans les limites des appréciations qui sont le droit de la presse, et nos confrères ont fait comme nous. »

« Notre rédacteur en chef, rentré de Paris lundi soir, et auquel nous avons fait part, mardi matin, de votre visite, devait vous adresser ses observations, mais il a été depuis lors atteint d'un commencement de pleurésie qui l'oblige à garder le lit. Je croyais qu'il avait pu auparavant vous écrire. »

« Nous comprenons les difficultés que vous créent les paroles attribuées à M. Jules Simon. Mais ce n'est pas nous qui les avons inventées ; nous les tenons de M. Barot et Dubray, qui ont la confiance de tous leurs collègues de Lille, qui ont été désignés par eux pour faire partie de la commission, qui ont été ensuite nommés par cette même commission : l'un, aux fonctions de secrétaire ; l'autre, à celles de trésorier. »

« Nous nous sommes faits, comme c'était notre devoir, les interprètes des émotions de ces délégués, nous n'avons été que leurs intermédiaires vis à vis de l'opinion publique. Nous n'avons donc pas à vous suivre dans la querelle que vous avez créée. Nous n'avons pas mission de vous aider à détourner l'attention d'une affaire qui vous importe. »

« Nous nous précipitons avant tout de nous tenir sur le terrain des faits, nous donnons nos témoignages et nos preuves. Là se borne notre rôle que nous remplissons toujours avec indépendance. C'est au public qu'il appartient de juger. »

« Je vous serais obligé d'insérer la présente dans votre prochain numéro et vous présente mes salutations. »

« G. DUBAR. Lille, le 22 mai 1879. »

« MM. Barot et Dubray ont également adressé la lettre suivante à tous les journaux. »

« Monsieur Charles Simon. Vous revenez sur la lettre que nous vous avons adressée et contestez l'exactitude de nos affirmations. »

« Nous n'avons qu'un mot à dire, nous maintenons que M. Jules Simon a prononcé ces paroles, que voici : « Les filatures de lin et de coton doivent disparaître de France. »

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

La Chambre de Commerce se réunira à l'hôtel-de-ville. Lundi 26 courant, à 4 heures du soir.

Voici l'ordre du jour de la séance :

Et, laissant l'Auvergnate assez ébahie, le chef de la sûreté alla droit au muet qui n'avait pas encore aperçu, tant il était occupé à tirer la sonnette, et lui frappa sur l'épaule. »

« Le gars se retourna et parut surpris de voir la figure de l'homme qui l'avait tenu si longtemps sur la sellette, mais il ne parut pas du tout effrayé. »

« Voilà une preuve plus décisive que toutes les autres, se dit l'agent, Lecoq avait raison. Cet homme-là ne sait rien de l'assassinat. Mais lui nous a menés au nid, c'est tout ce qu'il nous faut. Il s'agit maintenant de procéder avec prudence et méthode. »

« Son plan était déjà fait. Il prit le muet par le bras, le conduisit au fiacre, l'y fit monter, appela d'un signe le numéro 33 et lui dit de prendre place dans la voiture pour veiller sur l'homme qu'il comptait bien ne plus lâcher. »

« Puis, passant au numéro 28 qui s'était rapproché tout doucement en voyant la tournure que prenaient les choses, il lui donna l'ordre de se mettre en faction devant la grille. »

« Je veux entrer seul, conclut-il. Si les portes sont fermées, tu vas aller chercher un serrurier, mais je parierais qu'elles sont ouvertes. Reste ici et ne viens que si je te siffle. »